

**BIOSYNEX**  
**Société anonyme au capital de 913 544,80 euros**  
**Siège social : 22 Boulevard Sébastien Brant**  
**67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN**  
**RCS STRASBOURG B 481 075 703**

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS**  
**LE 31 DECEMBRE 2018**  
**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 7 JUIN 2019**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte, en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

**SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

Créée en 2005, BIOSYNEX développe, fabrique et commercialise des Dispositifs Médicaux pour le dépistage, le Diagnostic et la Prévention. Ces tests simples et faciles d'emploi sont utilisés par les professionnels de santé pour faciliter la prise en charge des patients et par le grand public pour permettre à chacun de surveiller sa santé.

La société BIOSYNEX est éligible à nouveau aux FCPI depuis le 7 mars 2019 pour trois années.

La société BIOSYNEX est depuis le 21/03/2011 une société cotée sur un marché organisé non réglementé, EURONEXT GROWTH.

Elle possède le numéro ISIN : FR0011005933 – Mnémonique : ALBIO

BIOSYNEX a obtenu le marquage CE de l'Autotest HIV qui a permis de préparer le lancement commercial pour le deuxième semestre 2018.

BIOSYNEX a démarré en juillet 2018 la phase de commercialisation de l'autotest Exacto® Test HIV qui ouvre de larges perspectives au plan mondial.

**Au 16 avril 2018**, la société a créé une société BIOSYNEX SWISS SA, au capital 100.000 CH à FRIBOURG Rue de Romont 29-31 CH-1700 FRIBOURG, immatriculée IDE CHE 255.489.060. BIOSYNEX détient 10 actions de 10.000 CH soit 100 % du capital.

**Au 16 avril 2018**, la société a créé une société BIOSYNEX PREMIER SA, au capital 100.000 CH à FRIBOURG Rue de Romont 29-31 CH-1700 FRIBOURG, immatriculée IDE CHE 328.588.429. BIOSYNEX détient 10 actions de 10.000 CH. Le 09.10.2018, 5.000 actions sont détenues par BIOSYNEX et 5.000 actions ont été vendues par BIOSYNEX à TRANSNATIONAL TECHNOLOGIES Inc 7635 Ashley Park Court Suite 505-32835 Orlando USA.

**Le 16 avril 2018**, le conseil d'administration a autorisé une convention visée à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce : Contrat de prestations de services avec BIOSYNEX SWISS. Cette convention aurait pour objet : Mise à disposition du personnel en achats, en adv Export, commerciaux export, en finance, en logistique, en réglementaire, transport, emballage, informatique, NAV. Facturation de la mise en disposition du personnel en fonction des frais réels (salaires+charges). Facturation du transport au pourcentage du taux de transport estimé en France.

Facturation des cartons Cartonnages d'Alsace et Univers de l'Emballage au % du CA Suisse / Ca France. Facturation de l'informatique 250 euros par mois. Maintenance sur licences NAV (5 full et 1 limited )+ starter pack 25 % .

**Le 1er juin 2018**, le conseil d'administration a autorisé l'achat de ses propres actions par BIOSYNEX, conformément à la délégation adoptée par l'assemblée générale mixte du 30 juin 2016 dans ses 7ème et 8ème résolutions.

**Le 31 décembre 2018**, le conseil d'administration a autorisé une cession d'activité comportant une clientèle attachée à une gamme de produits de BIOSYNEX France à BIOSYNEX SWISS. BIOSYNEX France a décidé de transférer, au 31 décembre 2018, le statut de fabricant légal de certains de ces produits et auprès d'une certaine clientèle à BIOSYNEX SWISS SA. Cette filiale a été créée en avril 2018 et a commencé à vendre au cours du 2ème semestre 2018. Les clients attachés à cette activité proviennent de : DACH (Allemagne, Autriche, Suisse) 20 %, Grand Export 50 % et Europe 30 %. Le prix a été de 1.100.000 euros.

## **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

\*Au 31/12/2018, la société détient 100% du capital de la société BIOSYNEX DEUTSCHLAND GMBH à GOTTINGEN en Allemagne. L'exercice clos le 31.12.2018 fait ressortir que la société BIOSYNEX DEUTSCHLAND GMBH un chiffre d'affaires de 75 K€ et un résultat (non encore établi) Par procès-verbal du 9 janvier 2019 l'associé unique BIOSYNEX SA a décidé de liquider la société précitée avec effet au 31 janvier 2019.

\*Au 31/12/2018, la société détient 100 % du capital de la société BIOSYNEX SWISS SA à Fribourg Rue de Romont 29-31 CH-1700 FRIBOURG IDE CHE 255.489.060. L'exercice clos le 31.12.2018 fait ressortir que la société BIOSYNEX SWISS un chiffre d'affaires de 635 KCHF et un résultat à 46 KCHF.

\*Au 31/12/2018, la société détient 50 % du capital de la société BIOSYNEX PREMIER SA à Fribourg Rue de Romont 29-31 CH-1700 FRIBOURG IDE CHE 328.588.429. L'exercice clos le 31.12.2018 fait ressortir que la société BIOSYNEX SWISS un chiffre d'affaires de 0 KCHF et un résultat estimé à (20 KCHF).

## **ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES**

BIOSYNEX a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 31,2 M€, en croissance de 2,19 % par rapport à 2017. Le chiffre d'affaires du segment Grand Public (pharmacies et GMS) ressort en hausse de 7.3% par rapport à 2017 et représente 53% de l'activité globale. Il a bénéficié de la montée en puissance des produits d'autotests dont le chiffre d'affaire a augmenté de 0.9M€ par rapport à 2017.

Le segment professionnel est en légère décroissance (-3.1% par rapport à 2017) suite aux efforts de rationalisation commerciale opérés sur le second semestre de l'exercice.

La part des ventes à l'international reste stable à 29.4% du chiffre d'affaire global.

BIOSYNEX confirme sur l'ensemble de l'année le redressement de sa rentabilité, fruit de l'atteinte d'une taille critique consécutive à différentes acquisitions, du succès du recentrage de l'offre et de l'optimisation de la gestion de BIOSYNEX. Sur la période, BIOSYNEX affiche une marge brute globale de 49,99 % contre 48,97 % en 2017 grâce à un meilleur mix produits suite à la rationalisation de l'offre opérée par BIOSYNEX depuis un an et de nouveaux produits qui y contribuent. L'Excédent Brut d'Exploitation s'établit à 0,89 M€, en diminution de 39 % par rapport à 2017. L'EBE a été impacté par une augmentation des frais marketing, un renforcement des réseaux commerciaux, et une hausse de l'effort R&D. Le résultat d'exploitation ressort à 0,37 M€ contre 0,94 € en 2017, soit une baisse de 60,31 % par rapport à 2017. Les dotations aux provisions sur actif circulant en augmentation de 0,11 M€ concernent essentiellement les clients à l'export.

Le résultat financier baisse et passe de (0,15) M€ en 2017 à (0,59) M€ en 2018, suite à la dotation pour dépréciation des titres de BIOSYNEX DEUTSCHLAND GmbH pour 0,43 M€. Hormis cette dotation et l'impact d'un produit financier en 2017 suite à un boni de fusion SR2B de 0,11 M€, le résultat financier courant est en amélioration est ressort à 0,17 M€, soit 0,55 % du chiffre d'affaires.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 1,1 M€ contre (1,2) M€. Sur opérations de gestion, ces charges exceptionnelles sont 0,24 M€ contre 0,87 M€. Sur opération en capital, elles sont de 0,57 M€ contre 0,16 M€ et en matière de provision, elles sont de 0,32 M€ contre 0,12 M€.

Les produits exceptionnels, s'établissent à 1,7 M€ contre 0,49 M€ en 2017. L'incidence principale est la cession par BIOSYNEX France d'une activité de clients attachés à une gamme de produits à la filiale BIOSYNEX SWISS pour 1.1 M€.

Après l'intégration du résultat financier, du résultat exceptionnel, des crédits d'impôts, le résultat net ressort positif à 0,54 M€ contre un bénéfice de 0,32 M€ en 2017.

Au 31 décembre 2018, BIOSYNEX affiche des fonds propres à hauteur de 29,3 M€, en hausse de 1,2 % suite à la contribution du résultat de l'exercice. L'endettement net hors factor diminue fortement à 10 % contre 13% en 2017 (endettement net / fonds propres). Les disponibilités s'élèvent à 1,8 M€ contre 2,0 M€ fin 2017 et des valeurs mobilières de placement pour un montant de 0,13 M€.

#### **EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Depuis la clôture de l'exercice le 31 décembre 2018, aucun événement n'est intervenu.

#### **ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT ET ETUDES CLINIQUES**

Au cours de l'exercice, BIOSYNEX a maintenu ses efforts d'innovation avec le lancement d'un programme ambitieux en biologie moléculaire grâce au soutien de la BPI dans la cadre d'un financement Projets d'Innovation d'Avenir Grand Est. Des lancements de kits d'amplification génique dans le domaine infectieux (parasitologie, bactériologie) sont prévus en 2019. Dans la continuité des acquisitions de Fumouze et SR2B, de nouveaux développements en immunologie parasitaire sont en cours. En parallèle, BIOSYNEX poursuit ses développements dans le domaine du test rapide avec la mise au point d'un nouveau lecteur connectable adaptable sur les produits clefs (obstétrique, tétanos, infectieux). Le lancement réussi du test d'intolérance au gluten illustre les capacités de BIOSYNEX de continuer à innover sur le marché du test de diagnostic rapide. De nouvelles évaluations françaises et internationales sont en cours sur le test de prédiction d'accouchement imminent et le lancement d'un test destiné au diagnostic des chorioamniotites est prévu courant 2019.

#### **EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

En 2019, BIOSYNEX confirme sa confiance dans la poursuite de sa croissance et l'amélioration de sa rentabilité.

Le lancement de l'autotest HIV, conçu par BIOSYNEX en Alsace, marque une étape importante dans le développement de BIOSYNEX en France et dans le monde. Avec plus de 100 000 unités distribuées en Europe principalement en pharmacie depuis début juillet, le lancement de l'auto-test HIV est une réussite et permet à BIOSYNEX de s'afficher d'ores et déjà comme un acteur incontournable dans la lutte contre le HIV.

Seul acteur français sur le marché des Tests de Diagnostic Rapide (TDR) à maîtriser intégralement la chaîne de valeur (R&D, Certification, Production et Distribution), BIOSYNEX va poursuivre parallèlement ses développements de nouveaux tests pour des lancements prévus en 2019.

Les premiers succès de l'auto-test HIV et le lancement imminent des auto-tests d'intolérance au gluten sur des zones de marché à fort potentiel notamment à l'international confirment la confiance de BIOSYNEX à accélérer sa croissance durablement et de manière profitable.

Le BIOSYNEX a d'ores et déjà renforcé de façon importante sa force commerciale en France et prévoit une expansion de son réseau de distribution international. Il vient à ce titre de bénéficier d'une aide à l'exportation de BPI France.

## PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2018 : 0 %

## ACTIONNARIAT SALARIE

### 1. La quotité de capital détenu à la clôture de l'exercice

Il n'existe aucun droit des salariés à mentionner dans le rapport de gestion en application des dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

Par ailleurs, aucun plan de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place au bénéfice du personnel, à ce jour.

### 2. L'augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

Nous rappelons que l'assemblée générale du 16 juin 2017 a conféré au conseil d'administration, pour une durée de 26 mois allant jusqu'au 16 août 2019, tous pouvoirs à l'effet de réaliser une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un P.E.E. et effectuée dans les conditions des articles L.3332-18 et suivants du code du travail, dans la limite de 300.000 euros du capital.

## INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du 5%, 10%, 15%, 20%, 33,33%, 50%, 66,66%, 90% ou 95% du capital ou des droits de vote (L. 233-13) :

Au 31/12/2018					
ACTIONNAIRES	nombre titres	% capital	dt de vote	% de vote	
ALA FINANCIERE	3 046 508	33,35%	5 469 255	42,09%	
AJT FINANCIERE	756 138	8,28%	1 472 276	11,33%	
AXODEV	335 561	3,67%	663 122	5,10%	
LAMY THOMAS	146 400	1,60%	282 800	2,18%	
PAPER THIERRY	150 729	1,65%	296 458	2,28%	
ABENSUR LARRY	160 666	1,76%	321 332	2,47%	
FAMILLE ABENSUR	48 471	0,53%	48 471	0,37%	
DIVERS NOMINATIFS	21 675	0,24%	22 418	0,17%	
AUTO-DETENTION BIOSYNEX	51 500	0,56%		0,00%	
FLOTTANT	4 417 800	48,36%	4 417 800	34,00%	
TOTAL	9 135 448	100,00%	12 993 932	100,00%	

Le 6 juin 2018 BIOSYNEX a acquis 51500 actions, les droits de vote ne sont pas comptés.

## **DETENTION D' ACTIONS PROPRES**

Le 6 juin 2018 BIOSYNEX a acquis 51500 actions de ses propres titres, conformément à la délégation adoptée par l'assemblée générale mixte du 30 juin 2016 dans ses 7ème et 8ème résolutions.

## **OPERATIONS SUR TITRES REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE**

En application de l'article 223-26 du règlement de l'AMF et de l'article L. 621-18-2 du code monétaire et financier, il y a eu des opérations cours du dernier exercice.

Le 20.01.2018, la société AJT FINANCIERE ayant pour gérant M. Thomas LAMY, lui-même administrateur a acheté 20.000 actions à 3 euros l'action.

Le 15.01.2018, la société ALA FINANCIERE ayant pour gérant M. Larry ABENSUR, lui-même administrateur a acheté 66.667 actions à 3 euros l'action.

Le 15.01.2018, Larry ABENSUR a acheté 33.333 actions à 3 euros l'action.

Le 06.06.2018, BIOSYNEX a acheté 51.500 actions à 2,90 euros l'action.

Le 06.06.2018, la société ALA FINANCIERE ayant pour gérant M. Larry ABENSUR, lui-même administrateur a acheté 102.500 actions à 2,90 euros l'action.

Le 06.06.2018, la société AJT FINANCIERE ayant pour gérant M. Thomas LAMY, lui-même administrateur a acheté 20.000 actions à 2,90 euros l'action.

Le 06.06.2018, la société AXODEV ayant pour gérant M. Thierry PAPER, lui-même administrateur a acheté 8.000 actions à 2,90 euros l'action.

Le 06.06.2018, Thomas LAMY a acheté 10.000 actions à 2,90 euros l'action.

Le 06.06.2018, Thierry PAPER a acheté 5.000 actions à 2,90 euros l'action.

## **LES DELEGATIONS FINANCIERES**

Nous vous rappelons tout d'abord les délégations en cours de validité (1.) et présentons ensuite les délégations sollicitées par le conseil d'administration (2.).

### **1. Délégations en cours de validité**

Le tableau des délégations en cours de validité se trouve en annexe 4.

### **2. Délégations sollicitées au cours de l'exercice**

Le tableau des délégations sollicités au cours de l'exercice se trouve en annexe 3.

## MODIFICATIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE SUR LA CAPITAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	9.135.448	0,10
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	9.135.448	0,10

Aucune modification est intervenue au cours de l'exercice.

## INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture du dernier exercice, des clients et du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance selon tableaux ci-annexés.

Le total de 593 613 € de clients douteux est à plus de 90 jours et n'est pas compris dans le tableau ci-dessous.

**CLIENTS CA TTC : 35 812 269 €**

	Montant échu*	0-30 jours	31-60 jours	61-90 jours	Plus de 90 jours
Total	955 220	338 172	172 769	154 948	289 331
% CA TTC	2,67%	0,94%	0,48%	0,43%	0,81%

\*Ces montants ne tiennent pas compte de la cession de créances clients au factor

**FOURNISSEURS ACHATS TTC : 24 406 143**

	Montant échu	0-30 jours	31-60 jours	61-90 jours	Plus de 90 jours
Total	994 112	779 625	311 609	- 16 119	- 81 002
% ACHATS TTC	4,07%	3,19%	1,28%	-0,07%	-0,33%

## **EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 31.211.559 euros contre 30.543.166 euros au titre de l'exercice précédent, soit augmentation de 2,19 %. Ce chiffre d'affaires comprend 9.148.709 euros de ventes à l'exportation contre 9.114.686 euros l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 32.215.785 euros (dont 16.299 euros de subvention) contre 31.044.072 euros au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 3,77 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 31.844.026 euros contre 30.107.226 euros au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 5,77 %.

Le résultat d'exploitation ressort à 371.759 euros contre un résultat d'exploitation de 936.847 euros au titre de l'exercice précédent, soit une forte diminution de 60,31 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 5.248.268 euros contre à 4.809.447 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 2.069.364 euros contre 1.764.308 euros au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation proportionnelle aux salaires.

L'effectif salarié moyen s'élève à 128 employés contre 115 personnes l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier négatif de 597.484 euros contre un résultat financier négatif de 151.488 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à (225.724) euros contre 785.359 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation.

Compte tenu des éléments ci-dessus,

- du résultat exceptionnel positif de 597.123 euros contre un résultat exceptionnel négatif de 670.350 euros au titre de l'exercice précédent,

- de l'intéressement aux résultats de l'entreprise de 0 euro contre 14.990 euros l'exercice précédent,

- d'un crédit d'impôt de 171.495 euros contre un crédit d'impôt de 215.202 euros l'exercice précédent,

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 542.894 euros contre un bénéfice de 315.221 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 39.461.880 euros contre 40.510.928 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 2,59 %.

Est joint au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R 225-102 du Code de commerce.

## **PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

## **AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 542.894 euros de la manière suivante :

Aux Autres Réserves	540.000 euros
Au Report à nouveau	2.894 euros

Les capitaux propres s'élèveront à 29.262.593 euros.

## **RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

## **DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du CGI pour un montant de 48.616 euros.

## **RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

### **INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

**Monsieur Larry ABENSUR**, PDG et administrateur de la société BIOSYNEX,  
demeurant 8 rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG  
est également :

- Gérant dans la SARL ALA FINANCIERE, Société à responsabilité limitée au capital de 7.150 €, ayant son siège social 8 rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 423 688 654
- Gérant de la SARL ADELE, Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros, ayant son siège social 8 rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 794 437 517
- Gérant de la SCI A.L.A. Société civile immobilière au capital de 1.000 €, ayant son siège social 8 rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 434 503 397.
- Gérant de la SCI ALB, Société civile immobilière au capital de 500 €, ayant son siège social 8 rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 479 659 757.
- Gérant de la SCI ALC, Société civile immobilière au capital de 1.000 €, ayant son siège social 8 rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 512 052 499
- Gérant de la SCI ALD, Société civile immobilière au capital de 1.000 €, ayant son siège social 8 rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 519 671 317
- Gérant de la SCI ALE, Société civile immobilière au capital de 1.620.000 €, ayant son siège social 8 rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 521 237 107



- Cogérant de la SCI ALT, Société civile immobilière au capital de 10.000 €, ayant son siège social 8 rue Ettore Bugatti 67201 ECKBOLSHEIM, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 524 604 055
- Gérant de la SCI ALF, Société civile immobilière au capital de 1.000 €, ayant son siège social 8 rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 535 348 189
- Gérant de la SARL ALM, Société à responsabilité limitée au capital de 40.000 €, ayant son siège social 8 rue Ettore Bugatti 67201 ECKBOLSHEIM, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 753 875 731
- Gérant de la SCI ALS, Société civile immobilière au capital de 100 €, ayant son siège social 8 rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 789 986 601
- Gérant de la SCI ALG, Société civile immobilière au capital de 10.000 €, ayant son siège social 8 rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro 790 477 616
- Gérant de la SCI ALN, Société civile immobilière au capital de 100 €, ayant son siège social 8 rue Ettore Bugatti 67201 ECKBOLSHEIM, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 802 974 741
- Gérant de la SCI ALO, Société civile immobilière au capital de 100 €, ayant son siège social 8 rue Ettore Bugatti 67201 ECKBOLSHEIM, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 803 733 757
- Gérant de la SCI ABP, Société civile immobilière au capital de 1.000 €, ayant son siège social 8 rue Ettore Bugatti 67201 ECKBOLSHEIM, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 823 547 336
- Gérant de la SCI LA PASTILLE, Société civile immobilière au capital de 1.000 €, ayant son siège social 31 rue des Petites Ecuries 75010 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce de PARIS sous le numéro 833 681 455
- Gérant de la SCI ALV, Société civile immobilière au capital de 1.000 €, ayant son siège social 8 rue Ettore Bugatti 67201 ECKBOLSHEIM, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 828 393 363.
- Gérant de la SCI ABC, Société civile immobilière au capital de 1.000 €, ayant son siège social 8 rue Ettore Bugatti 67201 ECKBOLSHEIM, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 828 399 055.
- Gérant de la SCI LA CHAPELLE, Société civile immobilière au capital de 1.000 €, ayant son siège social 8 rue Ettore Bugatti 67201 ECKBOLSHEIM, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 840 959 506
- Président et administrateur de la SA BIOSYNEX SWISS, Société anonyme au capital 100.000 CH, ayant son siège social 29-31 Rue de Romont CH-1700 FRIBOURG, immatriculée au Registre du Commerce du Canton de FRIBOURG sous le numéro IDE CHE 255.489.060.
- Président et administrateur de la SA BIOSYNEX PREMIER, Société anonyme au capital 100.000 CH ayant son siège social Rue de Romont 29-31 CH-1700 FRIBOURG, immatriculée au Registre du Commerce du Canton de FRIBOURG sous le numéro IDE CHE 328.588.429

**La société ALA. FINANCIERE**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.150 €, ayant son siège social 8 rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 423 688 654, représentée par son gérant, Monsieur Larry ABENSUR est administrateur de la société BIOSYNEX.

**Monsieur Thomas LAMY**, Directeur général délégué à l'unité de diagnostic professionnel et administrateur de la société BIOSYNEX, demeurant 6 rue Wencker 67000 STRASBOURG. est également :

- Gérant dans la SARL AJT FINANCIERE, Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 €, ayant son siège social 6 rue Wencker 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 423 602 432

- Gérant dans la SARL LES JARDINS D'AROMA, Société à responsabilité limitée au capital de 25.000 €, ayant son siège social 102 Grand Rue 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 502 678 592
- Cogérant de la SCI ALT, Société civile immobilière au capital de 10.000 €, ayant son siège social 8 rue Ettore Bugatti 67201 ECKBOLSHEIM, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 524 604 055
- Gérant de la SCI MILTASSIA, Société civile immobilière au capital de 1.000 €, ayant son siège social 6 rue Wencker 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro 500 337 381
- Gérant de la SCI A.J.T., Société civile immobilière au capital de 1.000,00 €, ayant son siège social 6 rue Wencker 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce de STRASBOURG sous le numéro
- Directeur Général et administrateur de la SA BIOSYNEX SWISS, Société anonyme au capital 100.000 CH, ayant son siège 29-31 Rue de Romont CH-1700 FRIBOURG, immatriculée au Registre du Commerce du Canton de FRIBOURG sous le numéro IDE CHE 255.489.060.
- Directeur Général et administrateur de la SA BIOSYNEX PREMIER, Société anonyme au capital 100.000 CH ayant son siège Rue de Romont 29-31 CH-1700 FRIBOURG, immatriculée au Registre du Commerce du Canton de FRIBOURG sous le numéro IDE CHE 328.588.429

**Monsieur Thierry PAPER**, Directeur général délégué à la recherche et au business development et administrateur de la SA BIOSYNEX demeurant 46 rue Erwin 67000 STRASBOURG est également

- gérant de la société AXODEV, société à responsabilité limitée au capital de 32.960 €, ayant son siège social 46 rue Erwin 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du commerce de STRASBOURG sous le numéro 414 068 684
- Gérant de la société BIOSYNEX DEUTSCHLAND GmbH, société à responsabilité limitée de droit allemand au capital de 31.000,00 euros dont le siège social est à GÖTTINGEN 37079 /Allemagne - Robert-Bosch-Breite 23, immatriculée sous le n° HRB 3176 au RCS de GÖTTINGEN
- Administrateur de la SA BIOSYNEX SWISS, Société anonyme au capital 100.000 CH, ayant son siège 29-31 Rue de Romont CH-1700 FRIBOURG, immatriculée au Registre du Commerce du Canton de FRIBOURG sous le numéro IDE CHE 255.489.060.

**Monsieur Elie FRAENCKEL**, Administrateur de la société BIOSYNEX, demeurant 28 rue du Général Ducrot 67000 STRASBOURG est également :

- Administrateur de la SA BIOSYNEX SWISS, Société anonyme au capital 100.000 CH, ayant son siège 29-31 Rue de Romont CH-1700 FRIBOURG, immatriculée au Registre du Commerce du Canton de FRIBOURG sous le numéro IDE CHE 255.489.060.

## **CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE**

Nous vous informons que le Conseil, après avoir délibéré et constaté que chacune des anciennes conventions qui se sont poursuivies au cours du dernier exercice clos répondent toujours aux critères qui avaient conduit le Conseil à donner initialement son accord à la conclusion de celle-ci a décidé à l'unanimité de maintenir les autorisations antérieurement.

## **CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes.

### **JETONS DE PRESENCE**

Il a été décidé de ne pas attribuer de jetons de présence à votre Conseil d'administration pour cet exercice.

### **SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS**

Les mandats des administrateurs ne sont pas parvenus à leur terme.

### **SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Les mandats du commissaire aux comptes titulaire et du commissaire aux comptes suppléant ne sont pas parvenus à leur terme.

### **PROPOSITION DE RENOUVELER LES DELEGATIONS DE COMPETENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nous vous proposons de renouveler les délégations de compétence au conseil d'administration suivantes :

- Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions conformément à l'article L.225-209 du Code de commerce ;
- Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre de la Société ;
- Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société ;
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentation(s) de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par placement privé et dans la limite de 20% du capital social par an, par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ;
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentation(s) de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ;
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentation(s) de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription et offre au public, par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ;
- Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires ;
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription ;
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider une augmentation du capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres ;

- Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration pour décider d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre maximum de 3.000.000 bons de souscription d'actions dits « BSA », donnant droit à la souscription de 3.000.000 actions ordinaires nouvelles de la Société, cette émission étant réservée au profit d'une catégorie de personnes déterminées ;

- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservée aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise dans le cadre des dispositions du Code de commerce et des articles L. 443-5 et suivants du Code du travail, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers ;

- Fixation du plafond global des autorisations d'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital applicables et de valeurs mobilières représentatives de créances ;

- Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions ;

**PROPOSITION D'UNE NOUVELLE DELEGATION DE COMPETENCE D'AUTORISATION A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET D'EMETTRE, EN UNE OU PLUSIEURS FOIS, UN NOMBRE MAXIMUM DE 3.000.000 BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CREATEURS D'ENTREPRISE DITS « BSPCE »**

Nous vous proposons d'autoriser le conseil d'administration à l'effet d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre maximum de 3.000.000 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise dits « BSPCE », donnant droit à la souscription de 3.000.000 actions ordinaires nouvelles de la Société, cette émission étant réservée au profit d'une catégorie de personnes déterminées

Nous vous proposons de soumettre cette décision à l'Assemblée générale du 7 juin 2019.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président du Conseil d'administration  
Monsieur Larry ABENSUR



- Annexe 1 : Tableau des cinq derniers exercices
- Annexe 2 : Tableau de l'endettement financier net
- Annexe 3 : Délégation de pouvoirs
- Annexe 4 : Délégations en cours de validité

**DOCUMENTS JOINTS AU RAPPORT DE GESTION**

## ANNEXE 1 : TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES

### Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
<b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a) <i>Capital social</i>	913 545	913 545	805 028	617 609	160 499
b) <i>Nombre d'actions émises</i>	9 135 448	9 135 448	8 050 280	6 176 091	1 604 993
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	31 211 559	30 543 166	27 035 777	9 870 614	4 073 105
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements &amp; provisions</i>	1 242 000	672 958	246 060	1 061 213	-372 281
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>	-171 495	-215 202	-206 838	-128 922	-99 378
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements &amp; provisions</i>	1 413 495	888 160	452 898	1 190 135	-272 903
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements &amp; provisions</i>	542 894	315 221	-120 095	-364 164	-1 529 447
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g) <i>Participation des salariés</i>		14 990			
<b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements</i>	0	0	0	0	-0
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements provisions</i>	0	0	-0	-0	-1
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
<b>IV - Personnel :</b>					
a) <i>Nombre de salariés</i>	128	115	105	49	30
b) <i>Montant de la masse salariale</i>	5 248 268	4 809 447	3 690 359	1 832 878	948 771
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux</i>	2 069 364	1 764 308	1 345 306	678 269	327 546

## ANNEXE 2 : TABLEAU DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET HORS FACTOR

### Situation de l'endettement

A Trésorerie	<b>1 978 310,10</b>
Actions propres nettes	128 750,00
Réserve tirage factor	881 246,97
BNP DECTRA	2 939,88
BRED	166,00
BRED USD	20,69
BP DECTRA	3 463,09
CREDIT AGRICOLE	10 350,55
BP BIOSYNEX	36 816,83
BP USD	147,25
CE BIOSYNEX	9 735,03
BNP BIOSYNEX	125 795,78
BNP USD	10 714,24
CIC BIOSYNEX	103 979,78
CIC FACTOR	76 302,91
SPARKASSE	24 958,67
SG SR2B	551 012,15
SG BIOSYNEX	137,60
CCP ALLDIAG	3 464,32
CCP DECTRA	878,53
CCP MAGNIEN	6 731,46
CAISSE EN EUROS	604,35
CAISSE EN DEVICES (CONVERTIE EN EUROS)	94,02
B Instruments équivalents	0,00
<b>D Liquidités (A+B)</b>	<b>1 978 310,10</b>
E Créances financières à court terme	0,00
F Dettes bancaires à court terme	<b>7 441,99</b>
CIC USD	714,13
intérêts courus	6 727,86
G Parts à moins d'un an des dettes à moyen et long terme	<b>1 150 641,20</b>
CE ACQUISITION DIMA	48 620,87
BNP ACQUISITION DIMA	16 861,84
BP SBH	14 299,15
BPI France	46 000,00
BNP FUMOUIZE	173 076,92
CIC FUMOUIZE	173 076,92
BP FUMOUIZE	155 546,11
BPI France	200 000,00
CIC (NAV)	46 548,76
CIC	15 400,00
BNP	15 400,00
BP SR2B (Biosynex)	139 749,70
SG	43 641,58
CIC	62 243,48
Intérêts courus sur emprunt	175,87
<b>I. Dettes financières à court terme (F+G)</b>	<b>1 158 083,19</b>
<b>J. Endettement financier net à court terme (I-E-D)</b>	<b>-820 226,91</b>
K Emprunts bancaires à plus d'un an	<b>3 791 935,43</b>
BP SBH	17 227,38
BPI France	138 000,00
BNP FUMOUIZE	605 769,24
CIC FUMOUIZE	605 769,24
BP FUMOUIZE	568 266,26
BPI France	750 000,00
CIC (NAV)	47 162,28
CIC	57 650,00
BNP	57 650,00
BPSR2B (Biosynex)	676 719,59
SG	136 640,06
CIC	131 081,38
M Dettes conditionnelles et indirectes à plus d'un an	0,00
N Autres emprunts à plus d'un an	0,00
<b>O Endettement financier net à moyen et long terme (K+M)</b>	<b>3 791 935,43</b>
<b>P. Endettement financier net (J+O)</b>	<b>2 971 708,52</b>

\*Les dettes s'entendent uniquement financières

### **ANNEXE 3 : DELEGATION DE POUVOIRS**

#### **UTILISATION FAITE DE CES DELEGATIONS AU COURS DE L'EXERCICE 2018 (L225-100 a17)**

En 2018, le conseil d'administration n'a pas agi sur délégation de compétence octroyée aux termes de l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société en date du 16 juin 2017.



**ANNEXE 4**

**DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE**

**BIOSYNEX**

**DELEGATIONS QUE DONNE L'AGAU CA**

Assemblées générales du 30 juin 2016 et du 16 juin 2017

DATE AG	OBJET	NUMERO	ECHÉANCE	MONTANT NOMINAL MAXIMAL PLAFOND	UTILISATION EXERCICE PRECEDENTS	UTILISATION EXERCICE
16/06/2017	AUGMENTATIONS CAPITAL AVEC SUPPRESSION DROIT PREFERENTIEL SANS OFFRE PUBLIC LIMITE 20% CAPITAL PAR PERIODE DE 12 MOIS	6EME RESOLUTION	26 MOIS 16/08/2019	1 500 000 €	OUI	NON
16/06/2017	AUGMENTATIONS CAPITAL AVEC MAINTIEN DROIT PREFERENTIEL	7EME RESOLUTION	26 MOIS 16/08/2019	1 500 000 €	OUI	NON
16/06/2017	AUGMENTATIONS CAPITAL AVEC SUPPRESSION DROIT PREFERENTIEL ET OFFRE AU PUBLIC	8EME RESOLUTION	26 MOIS 16/08/2019	300 000 €	NON	NON
16/06/2017	AUGMENTER NOMBRE TITRES EN CAS AUGMENTATION AVEC OU SANS DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION CLAUSE 15 % ACTIONS EN PLUS 7E ET 8E RESOLUTIONS	9EME RESOLUTION	26 MOIS 16/08/2019	2 000 000 €	OUI	NON
16/06/2017	AUGMENTATION CAPITAL PAR INCORPORATION RESERVES PRIMES BENEFICES OU AUTRES	10EME RESOLUTION	26 MOIS 16/08/2019	300 000 €	NON	NON
16/06/2017	AUGMENTATION CAPITAL RESERVEE AUX ADHERENTS A PLAN EPARGNE AVEC DROIT PREFERENTIEL SOUSCRIPTION AU PROFIT DE CES DERNIERS	11EME RESOLUTION	26 MOIS 16/08/2019	300 000 €	NON	NON
16/06/2017	LIMITATION GLOBALE DU MONTANT DES EMISSIONS EFFECTUEES EN VERTU DES RESOLUTIONS DE 6 A 11	12EME RESOLUTION		20 000 000 €	NON APPLICABLE	NON
16/06/2017	BONS SOUSCRIPTIONS ACTIONS AU BENEFICE CATEGORIES DE PERSONNES MEMBRES DE PERSONNEL SALARIE ET/OU DES DIRIGEANTS SALARIES	13EME RESOLUTION	18 MOIS 16/12/2018	500 000 €	NON	NON
16/06/2017	LIMITATION GLOBALE DU MONTANT DES EMISSIONS EFFECTUEES EN VERTU DE LA RESOLUTION 13	14EME RESOLUTION		1 000 000 €	NON APPLICABLE	NON
16/06/2017	ANNULER ACTIONS EN CAS DE RACHAT D'ACTIONS ET REDUCTION CAPITAL SOCIETE	15EME RESOLUTION	26 MOIS 16/08/2019	10% ACTIONS CAPITAL	NON	NON
30/06/2016	ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS EXISTANTES OU A EMETTRE DE LA SOCIETE AU PROFIT DE MEMBRES DU PERSONNEL SALARIE ET AUX MANDATAIRES SOCIAUX ELIGIBLES	7EME RESOLUTION	38 MOIS 31/08/2019	300 000 €	NON	NON
30/06/2016	CONSENTR DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS AU PROFIT DE MEMBRES DU PERSONNEL SALARIE OU DES SOCIETES OU GROUPEMENTS ET AUX MANDATAIRES SOCIAUX ELIGIBLES	8EME RESOLUTION	38 MOIS 31/08/2019	500 000 €	NON	NON